



OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Rapport d'activité 2008





OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Rapport d'activité 2008

Juillet 2009

Avant-propos



AFRISTAT, avec cette troisième édition de la formule illustrée de son rapport d'activité rédigé en français et traduit en anglais, confirme sa volonté de faire connaître chaque année l'essentiel de ses activités à un large public. Cependant, il ne remplace pas son traditionnel rapport d'activité annuel qui reste un document de référence qui permet de mieux apprécier l'impact de cette organisation sur le développement de la statistique de ses Etats membres.

Les réalisations de l'année 2008 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010. Les activités réalisées et les résultats qui en découlent montrent, s'il en est encore besoin, l'importance du rôle que joue AFRISTAT pour ses Etats qui se sont engagés résolument à maîtriser l'outil statistique comme faisant partie des questions de développement.

Il est aussi important de relever, à la lecture des réalisations d'AFRISTAT, le formidable et combien déterminant soutien du partenariat international dans le domaine statistique en Afrique subsaharienne. En effet, pour l'année 2008, AFRISTAT évalue à près de cinq millions de dollars américains les ressources additionnelles apportées par les partenaires au développement au financement des activités de l'institution, compte non tenu de l'assistance technique fournie par la France. Cette participation des partenaires à travers AFRISTAT a permis de prendre en charge une bonne partie de ses frais de structure et a servi au financement des missions d'appui technique et à celui de quelques activités de production de données statistiques dans les Etats membres. Les appuis de la France et de la Banque africaine de développement ont été des plus significatifs en terme de volume.

Encouragé par cette assistance et surtout fort du soutien de ses Etats membres, AFRISTAT a poursuivi, avec dévouement et compétence, la réalisation de sa mission de renforcement des capacités statistiques, en particulier la mise en place et le développement du dispositif d'harmonisation de la production statistique dans ses Etats membres.

Martin BALEPA
Directeur Général



Sommaire

Introduction	7
A. Les faits principaux marquants de l'année 2008	9
B. Les ressources d'AFRISTAT en 2008	12
B.1.1. Ressources humaines	12
B.1.2. Financement des activités et actions des partenaires techniques financiers	13
C. Renforcement des capacités statistiques	15
C.1. Appui au renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres	15
C.2. Appui pour le développement de systèmes d'information pour la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des OMD.	16
C 2.1. Suivi des conditions de vie des ménages	17
C 2.2. Mise en place d'un système d'information sur le marché du travail	17
C 2.3. Suivi et évaluation des indicateurs de conditions de vie des ménages	17
C 2.4. Statistiques démographiques	18
C.3. Appui pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques et d'élaboration de synthèses économiques	19
C 3.1. Rénovation et accélération de la production des comptes nationaux	20
C 3.2. Dynamisation du suivi de la conjoncture et des prévisions économiques	22
C 3.3. Elaboration de nouveaux outils méthodologiques et amélioration des statistiques d'entreprise	24
C 3.4. Rénovation et amélioration des statistiques des prix à la consommation des ménages	25
C 4. Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique	26
C 5. Recherche appliquée en vue du développement des méthodes adaptées aux SSN des Etats membres	27
C 5.1. Méthodologie commune d'élaboration d'une ligne de pauvreté	28
C 5.2. Séminaire international sur le secteur informel en Afrique	30
C 5.3. Méthodologie pour l'évaluation des dépenses de recherches pour la santé	31
C 5.4. Autres activités	32
C 6. Renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT	32
C 6.1. Mobilisation des financements	32
C 6.2. Développement d'une nouvelle approche d'intervention dans les États membres	32
C 6.3. Développement de la diffusion et de la communication	33
C 6.4. Formation continue des experts	33
C 6.5. Programmation stratégique du travail d'AFRISTAT	34
Conclusion	36



Introduction

L'année 2008 est l'étape à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA). Elle a donc été l'occasion de poursuivre la réalisation de ce programme mais aussi celle des réflexions sur l'avenir de l'organisation.

Sur ce dernier point, AFRISTAT a fait mener deux importantes études : l'une sur l'organisation institutionnelle de l'Observatoire dans le but d'améliorer et de renforcer sa gestion, et l'autre sur l'exécution à mi-parcours du PSTA pour accélérer celle de ce programme et mettre en place un dispositif pour l'élaboration de celui qui couvrira la période 2011-2015. Ces études se complètent de part leurs conclusions qui peuvent se résumer en une formule : consolider les acquis et préparer l'avenir d'AFRISTAT par l'amélioration de la qualité de ses interventions et le renforcement de ses ressources.

Comme pour les deux premières années de la mise en œuvre du PSTA, les activités menées par AFRISTAT au cours de l'année 2008 portent sur trois points essentiels :

- ▼ les appuis techniques aux Etats et aux organisations d'intégration économique sous-régionales dans l'ensemble des domaines statistiques en vue d'améliorer leurs performances de production et d'analyse ;
- ▼ les activités de recherche appliquée pour renforcer les compétences des experts d'AFRISTAT ;
- ▼ le renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT et le développement des partenariats.

Au cours de l'année sous revue, l'accent a été particulièrement mis sur la poursuite du développement des outils d'harmonisation statistique et le renforcement des capacités d'analyse des statistiques économiques. Les efforts ont été orientés vers la recherche des moyens méthodologiques pour renforcer les capacités des instituts nationaux de statistique (INS) à s'impliquer davantage dans l'amélioration de la mesure de l'économie informelle.

Sont successivement présentés et analysés dans le présent rapport :

- les principaux faits ayant marqué l'action d'AFRISTAT ;
- les ressources qu'AFRISTAT a pu mobiliser pour mener ses activités et assurer le financement des frais de structure ;
- les activités de renforcement des capacités statistiques en direction des Etats et des institutions d'intégration économique sous-régionales.



Séminaire International sur le Secteur Informel en Afrique (SISIA 2008)

A. LES FAITS PRINCIPAUX MARQUANTS DE L'ANNÉE 2008

▼ Le Séminaire international sur le secteur informel en Afrique

Du 22 au 24 octobre 2008, AFRISTAT a organisé à Bamako une grande rencontre scientifique de haut niveau pour formuler de nouvelles réflexions sur la mesure de l'économie informelle. Ce séminaire international sur le secteur informel en Afrique (SISIA) portait sur le thème « Instruments de mesure, analyses et intégration des politiques économiques et sociales ».

Placé sous la présidence effective de Monsieur Djigui Camara, Ministre du Plan et de la Coopération de la République de Guinée, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, ce séminaire a bénéficié de l'appui financier du ministère français des Affaires étrangères et européennes, de l'OCDE (PARIS 21) et de l'association CESD-Statisticiens pour le développement. Cette rencontre a réuni les délégués de trente et un Etats d'Afrique, d'Europe et d'Amérique et vingt quatre experts et représentants d'organisations internationales, régionales et universitaires (voir C.5.2. ci-dessous).

▼ La signature d'un accord de don avec l'ACBF pour le financement de la deuxième phase du Projet régional d'amélioration systèmes d'information du marché du travail

Le Secrétaire Exécutif de l'ACBF et le Directeur Général d'AFRISTAT ont signé, le 21 décembre 2008 au siège d'AFRISTAT à Bamako, un accord de don d'un montant de 1 500 000 US\$ pour le financement de la deuxième phase du Projet régional d'amélioration des statistiques, et de renforcement de la gestion de l'information sur le marché du travail et des systèmes de suivi de la pauvreté en Afrique (SIMT). Ce projet couvre le Cameroun, le Mali, le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie.

▼ Le développement d'une nouvelle approche d'intervention dans les Etats membres

En 2008, AFRISTAT a mis en place, en collaboration avec ses Etats membres, une nouvelle approche d'intervention auprès des administrations de ces pays. Celle-ci consiste pour AFRISTAT à assurer son assistance technique sur la base d'un programme contractuel établi avec les administrations nationales. Cette nouvelle approche d'assistance aux Etats membres vise à rendre plus visibles les résultats des interventions d'AFRISTAT et à mieux organiser ces dernières pour plus d'efficacité. Les premières conventions ont été signées avec les INS d'une dizaine de pays.

▼ La mise à disposition d'un cadre régional de formation continue en statistique

Le Comité de direction d'AFRISTAT a approuvé en octobre 2008, un cadre régional de formation continue en statistique pour la période 2008-2012. Ce cadre, qui se décline en quinze axes, devrait désormais servir de référence aux acteurs opérant dans ce domaine pour la mise en place de leurs offres de formation continue en statistique.

▼ La rénovation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA

Suite au contrat signé avec la Commission de l'UEMOA en fin 2007, AFRISTAT a entrepris, avec les INS des Etats concernés, les travaux de rénovation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation des ménages. Au terme de ce projet, chaque pays disposera d'un nouvel indice base, 100 = 2008, conforme à une nouvelle méthodologie plus robuste et à l'aide d'une nouvelle application informatique plus adaptée aux besoins des Etats (voir C.3.4. ci-dessous).

▼ La mise en place d'une méthodologie commune d'élaboration d'une ligne de pauvreté

A la suite d'une étude-bilan des méthodes utilisées dans les Etats membres pour la mesure et l'analyse de la pauvreté, une méthodologie commune d'élaboration d'une ligne de pauvreté a été élaborée et proposée aux Etats. Cette méthodologie a été validée au cours d'un séminaire tenu du 16 au 19 juin 2008 à Bamako. Elle sera éditée et publiée en 2009.

▼ L'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006 - 2010

Conformément aux dispositions du mécanisme de suivi et évaluation du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA), une évaluation à mi-parcours de son exécution a été réalisée. De cette évaluation, il ressort que la mise en œuvre du programme est satisfaisante. L'évaluation propose des recommandations pour améliorer la programmation des activités et le suivi des réalisations. Elle propose également un dispositif et des éléments constitutifs de la feuille de route pour l'élaboration du programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2011-2015 (voir C.6.5 ci-dessous).



B. LES RESSOURCES D'AFRISTAT EN 2008

Malgré le retard dans la reconstitution du Fonds AFRISTAT au titre de la période 2006-2015, AFRISTAT a bénéficié d'importantes ressources additionnelles en 2008 pour exécuter son plan de travail annuel grâce au soutien de ses partenaires. En outre, AFRISTAT a bénéficié au cours de l'année 2008, des services de six assistants techniques mis à disposition par la France pour renforcer l'équipe d'experts pris en charge par le budget courant.

Encadré 1 : Fonds AFRISTAT

Le Fonds AFRISTAT est un fonds de capitalisation « fondant » constitué pour une période de 10 ans pour assurer le fonctionnement et le financement d'une bonne partie des activités d'AFRISTAT. Il est constitué des contributions des Etats membres. Il peut aussi recevoir les financements des bailleurs. Cependant, certains bailleurs préfèrent apporter leur assistance financière à AFRISTAT à travers des programmes et des projets. Le Fonds actuel (2006-2015) s'élève à près de 26 millions, dont 10 à verser par les Etats membres. Au 30 juin 2009, 67,6 % des contributions des Etats membres sont déjà mobilisés.

B.1.1. Ressources humaines

Au 31 décembre 2008, compte non tenu du directeur général et du directeur général adjoint, l'équipe de professionnels d'AFRISTAT était composée de 21 personnes (cf. tableau 1). Par rapport à 2007, elle a enregistré le départ de deux assistants techniques français, d'un expert recruté sur un projet et d'une volontaire internationale. Elle s'est cependant enrichie d'un expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats et d'un webmaster.

AFRISTAT a eu aussi recours à quatre consultants de long terme pour compléter ses compétences notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui à la réhabilitation des capacités de planification économique (PARCPE) financé par la Banque africaine de développement en Centrafrique.

L'effectif du personnel administratif et technique était composé de treize personnes.

Tableau 1 : Effectif des experts d'AFRISTAT par domaine d'intervention

Domaines	Effectif
Expert principal en appui stratégique et diffusion	1
Expert principal en système d'information sur les stratégies de réduction de la pauvreté	1
Expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques	1
Expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats	1
Expert en comptabilité nationale	3
Expert macro économiste	2
Expert en statistiques des prix et du commerce extérieur	1
Expert en statistiques démographiques	1
Expert en analyse de la pauvreté	1
Expert en enquêtes auprès des ménages	1
Expert informaticien	1
Expert assistant	1
Expert et expert assistant de projet	4
Webmaster	1
Documentaliste	1
Total	21

Au titre des prévisions et au regard des besoins exprimés par ses Etats membres, AFRISTAT envisage de renforcer cette équipe en 2009 sur ses ressources propres par le recrutement d'un expert en statistiques des prix, d'un expert en statistiques socio-démographiques et de trois agents d'appui administratif. Au cours de la même année, AFRISTAT attend le remplacement d'un assistant technique français, la mise à disposition par l'Institut (français) de recherche pour le développement (IRD) d'un chercheur pour animer le Centre de recherche appliquée d'AFRISTAT et quatre consultants de long terme dans le cadre de la mise en œuvre de projets financés par des partenaires.

B.1.2. Financement des activités et actions des partenaires techniques financiers

En 2008, les dépenses d'AFRISTAT de fonctionnement et pour financer ses activités se sont élevées à 4,8 millions d'euros. Les partenaires au développement y ont contribué pour environ 3,3 millions de ressources additionnelles, soit une participation de 68 % (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Dépenses et recettes réalisées en 2008 par source de financement
(en Euros)

Rubriques	Sources		Budget consolidé	Structure des dépenses en %	contribution des partenaires en %
	Fonds AFRISTAT	Contribution des partenaires			
Dépenses	1 546 598	3 273 266	4 819 864	100,0	67,9
Section 1 : Budget de fonctionnement	1 431 632	3 262 499	4 694 131	97,4	69,5
A. Charges de personnel	983 103	270 469	1 253 571	26,0	21,6
B. Fonctionnement courant	221 128	2 445 210	2 666 337	55,3	91,7
C. Réunion et missions	227 402	546 821	774 223	16,1	70,6
Section 2 : Budget d'investissement	114 966	10 767	125 733	2,6	8,6



C. RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES

Conformément au PSTA, AFRISTAT a poursuivi en 2008 ses activités d'appui aux systèmes nationaux de statistique (SSN). Il s'est également engagé dans l'élaboration de nouvelles méthodologies communes de production statistique.

Pour compléter ce panorama, AFRISTAT a aussi conduit plusieurs interventions auprès des écoles de formation statistique (Abidjan, Dakar et Yaoundé).

Encadré 2 : Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006 - 2010 (PSTA)

Le programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 est structuré en six sous-programmes comportant des objectifs et des résultats attendus précis.

Sous programme 1 : Renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres et des institutions d'intégration économique sous-régionales en matière d'organisation des systèmes statistiques

Sous programme 2 : Appui pour le développement de systèmes d'information pour la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des OMD

Sous programme 3 : Appui pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques et d'élaboration de synthèses économiques

Sous programme 4 : Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique

Sous programme 5 : Recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux SSN des Etats membres

Sous-programme 6 : Renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT

C.1. APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DES ETATS MEMBRES

La Déclaration de Bamako issue de la conférence internationale sur la coordination de l'assistance en Afrique francophone dans le domaine de la statistique en 2007 a connu une exécution limitée dans les Etats membres d'AFRISTAT. A l'exception du Mali dont le groupe des partenaires sur la statistique est resté très actif.

En effet, l'action de ce groupe contribue à l'amélioration de la coordination des activités statistiques et des interventions des partenaires au développement dans ce pays. C'est dans cet ordre d'idées qu'au cours de l'année 2008, l'occasion a été donnée à AFRISTAT d'apporter sa contribution à la finalisation des projets de textes sur la création de l'Institut national de la statistique du Mali en tant qu'établissement public à caractère scientifique et technologique.

Concernant les stratégies nationales de développement de la statistique, AFRISTAT a apporté son appui au Congo pour la préparation de la feuille de route pour l'élaboration de sa Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) au titre de 2010-2014. En matière de formation, AFRISTAT a signé avec la Banque mondiale une convention d'un montant de 228 955 US\$ dont il assure la gestion au profit des écoles de formation statistique d'Abidjan, de Dakar et de Yaoundé. Cette convention, entrée en vigueur en septembre 2008 pour prendre fin en juin 2010, a pour objectif de renforcer les capacités de ces écoles à améliorer leurs prestations. En particulier, elle prévoit la formation des formateurs.

Comme les années précédentes et grâce à la Coopération française, AFRISTAT a apporté sa contribution à certains Etats membres (Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Mauritanie, Sénégal et Tchad) pour la préparation de leurs candidats aux concours d'entrée dans les écoles de formation statistique d'Abidjan, de Dakar et de Yaoundé.

Sur un autre plan, les experts d'AFRISTAT ont dispensé quelques enseignements à Abidjan et à Yaoundé et ont assuré l'encadrement de cinq stagiaires venus des mêmes écoles ainsi que de l'Université de Paris I (IEDES) et du CERDI de Clermont-Ferrand (France).

En ce qui concerne la formation continue, en dehors des séminaires et ateliers (voir annexe 2), AFRISTAT a formé une quarantaine de cadres des administrations économiques et financières centrafricaines et de la CEMAC sur la planification stratégique et la gestion axée sur les résultats dans le cadre de la mise en œuvre du PARCPE.

C.2. APPUI POUR LE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES D'INFORMATION POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI ET EVALUATION DES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE ET DES OMD

AFRISTAT a poursuivi la réalisation des chantiers ouverts les années précédentes dans le domaine des systèmes d'information relatifs aux statistiques sociodémographiques. En particulier, l'accent a été porté sur le suivi des conditions de vie des ménages.

C.2.1. Suivi des conditions de vie des ménages

Depuis la fin de l'année 2007 et sur le financement de la Commission de l'UEMOA, AFRISTAT a engagé un important projet de rénovation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de cette organisation¹. Parmi les activités de ce projet, figure une enquête sur les dépenses des ménages. Avec l'appui d'AFRISTAT, les Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ont mené cette enquête qui comporte une masse considérable de données sur les conditions de vie des ménages. L'enquête a été exploitée en 2008 pour déterminer les nouveaux coefficients de pondération des indices des prix.

En perspective, des études approfondies seront menées au cours des prochaines années pour améliorer la connaissance sur l'évolution des conditions de vie de ces pays.

C.2.2. Mise en place d'un système d'information sur le marché du travail

AFRISTAT a poursuivi la vulgarisation du manuel de formation sur le développement et la mise en place d'un système d'information sur le marché du travail. Ce manuel a été finalisé et publié en 2007 dans le cadre de la première phase du Projet d'amélioration des systèmes d'information sur le marché du travail et de renforcement de la gestion de l'information sur l'emploi et des systèmes de suivi de la pauvreté en Afrique (LMIS), financé par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF).

En perspective, après la signature d'un nouvel accord pour une deuxième phase (voir section A ci-dessus), il est prévu de poursuivre les activités dans les mêmes pays. Les objectifs principaux restent aussi les mêmes avec un accent particulier sur le renforcement des capacités d'analyse en utilisant au mieux les données disponibles (enquêtes sur l'emploi, enquêtes auprès des entreprises, enquêtes sur le secteur informel, déclarations annuelles des salaires, données des salariés de la Fonction publique, etc.).

C.2.3. Suivi et évaluation des indicateurs de conditions de vie des ménages

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT a accordé une attention particulière sur la conciliation des données entrant dans le calcul des indicateurs pour le suivi des conditions de vie des ménages. Il s'était fixé pour objectif de procéder à un examen de la disponibi-

(¹) Ces pays calculent des indices des prix à la consommation, base 1998, à l'aide d'une méthodologie commune.

lité de données pour renseigner chaque indicateur des OMD au niveau national et de les comparer à celles disponibles dans la base de données globale des OMD. Cet exercice a été mené au Burkina Faso et au Sénégal en collaboration avec les administrations nationales compétentes et le bureau local du PNUD. Ainsi, les sources potentielles des incohérences entre les informations collectées ont été identifiées et des mesures réparatrices pour la conciliation des indicateurs nationaux et des données internationales sur les OMD ont été proposées. Cependant, il reste à approfondir les différences relevées et à asseoir une démarche concertée pour éviter les divergences, sources de contestations permanentes des utilisateurs.

Le succès d'un tel exercice repose sur l'existence des métadonnées bien élaborées et conservées d'une part, et la mise en place d'un système intégré de gestion des données issues de recensements et d'enquêtes, d'autre part. Ces dispositions préalables ne sont pas encore généralisées dans tous les pays.

Dans le même ordre d'idées, AFRISTAT a accompagné le Comité de pilotage du Rapport national sur le développement humain durable du Mali dans le processus d'élaboration du rapport 2007.

Outre cette épineuse question sur la conciliation des données de plusieurs sources différentes, les appuis apportés aux pays de l'UEMOA dans le cadre des enquêtes prévues au projet de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation, une assistance a été également apportée au Burundi (restitution des résultats des enquêtes 1-2-3 pour les années 2006 et 2007) et au Gabon (lancement d'une enquête sur l'emploi et le secteur informel prévue en 2009).

Par ailleurs, AFRISTAT a entrepris avec les INS des travaux méthodologiques pour améliorer la qualité des plans de sondage dans le cadre des dispositifs d'enquêtes 1-2-3 réalisés dans la principale agglomération de chacun des huit Etats membres de l'UEMOA, à l'exception de la Guinée-Bissau. Les rapports d'évaluation de la qualité des plans pour les villes de Ouagadougou et de Niamey sont finalisés et disponibles. La finalisation des rapports des autres villes est en cours.

C.2.4. Statistiques démographiques

Les activités d'AFRISTAT ont porté essentiellement sur les recensements de la population et sur des appuis en matière de statistiques d'état civil.

Dans le cadre des travaux entamés sur l'optimisation des recensements de la population et de l'habitat, AFRISTAT a formulé des réflexions sur l'organisation d'un recensement de la population et de l'habitat simultané et harmonisé dans les Etats membres de l'UEMOA. Ces réflexions proposent à ces Etats une approche permettant de mener leurs recensements généraux de la population à la même période selon la même méthodologie afin de faciliter les comparaisons dans la sous-région pour mieux s'insérer au contexte particulier de l'intégration régionale. Plusieurs avantages méthodologiques et financiers sont en effet à mettre à l'actif de cette approche, notamment l'harmonisation des périodes censitaires et la synergie commune de recherche des financements. AFRISTAT a transmis ces réflexions à la Commission de l'UEMOA.

En ce qui concerne l'état civil, AFRISTAT a poursuivi ses appuis techniques au Gabon. Après l'établissement en 2007 du bilan diagnostique du fonctionnement de l'état civil, il a apporté sa contribution pour la mise en place d'un dispositif rénové de suivi des statistiques de ce domaine.

Sur un autre plan, AFRISTAT a co-organisé un atelier régional avec la Division des statistiques des Nations unies (DSNU) sur les nouvelles technologies de saisie et de traitement des données des recensements de la population et de l'habitat en novembre 2008. Au cours de cet atelier, les normes internationales relatives aux opérations de recensement de la population et de l'habitat ont été rappelées et les possibilités des nouvelles technologies de saisie et correction des données ont été présentées (reconnaissance optique de marques, reconnaissance intelligente de caractères, méthodes d'apurement et de correction des données). L'atelier a mis l'accent sur les avantages et inconvénients de chaque méthode et sur les expériences nationales

C.3. APPUI POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE COLLECTE, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES ET D'ELABORATION DE SYNTHESSES ECONOMIQUES

Le renforcement des capacités des Etats membres en matière d'élaboration de statistiques et synthèses économiques s'est poursuivi à travers les séminaires et ateliers de formation à Bamako ou dans les pays ainsi que les appuis directs aux administrations nationales compétentes. L'objectif principal poursuivi a été de créer un environnement permettant d'améliorer la collecte des données de base, favoriser leur traitement et analyse et assurer leur diffusion. Au cours de l'année, l'accent a été aussi mis sur l'élaboration des cadres méthodologiques communs pour la production des données répondant aux principes

édictees dans les recommandations internationales pour faciliter des comparaisons sous-régionales.

C.3.1. Rénovation et accélération de la production des comptes nationaux

La nouvelle dynamique, arrêtée après concertation avec les Etats membres a été suivie au cours de l'année 2008. Cette dynamique vise à résorber les retards accumulés par les Etats dans la production des comptes nationaux et à renforcer les capacités des comptables nationaux à procéder à une analyse approfondie des agrégats. Une des particularités de la stratégie consiste à intégrer l'élaboration des comptes nationaux dans le processus global de l'analyse macroéconomique du pays.

Après une phase d'expérimentation dans cinq Etats (Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali et Mauritanie) en 2006 et 2007, beaucoup d'autres pays ont adopté la nouvelle stratégie d'accélération de production et d'amélioration des comptes nationaux.

En vue de vulgariser et d'aider les pays à prendre cette initiative en charge, AFRISTAT a décidé d'organiser depuis 2007 au mois de septembre, un séminaire annuel sur l'analyse macroéconomique. Celui de 2008 a permis la mise en place d'un cadre de validation, d'analyse et de publication des résultats de comptes nationaux. Afin de faire profiter cette initiative à un plus grand nombre de pays, le séminaire de 2008 avait recommandé d'organiser des ateliers ciblés selon trois niveaux de maîtrise du Système de comptabilité nationale (SCN) : pays avancés, pays ayant un retard prononcé dans la production des comptes et pays fragiles.

Le bilan de cette phase peut être considéré comme encourageant. En effet, parmi les pays pilotes, à l'exception de la Guinée, tous les autres ont continué à suivre la méthodologie proposée et à renforcer les acquis de l'expérimentation.

Le Burkina Faso dispose des comptes nationaux de 2002 à 2005. Ceux de 2006 sont en cours d'achèvement. Le Cameroun produit aussi régulièrement ses comptes et vient de réaliser ceux de 2007. Le Mali a calculé les comptes de 2005 et a effectué la consolidation des comptes de 2004. La Mauritanie a élaboré les comptes de 2006. Elle a aussi reconstitué les comptes des années de 2002, 2003 et 2004 selon la méthodologie d'interpolation qui avait été définie dans le cadre du projet pilote.

Outre les activités du projet pilote, d'autres pays ont bénéficié d'une assistance d'AFRISTAT. Des programmes de travail ont été élaborés pour le Bénin, les Comores et le

Togo dans le cadre des conventions de travail particulières avec AFRISTAT. Au Burundi, les comptes de l'année de base 2005 ont été élaborés et les travaux de l'année courante 2006 sont en cours. Le Tchad vient de démarrer les travaux pour la mise en place d'une nouvelle année de base (année 2005) et les travaux se poursuivront en 2009. Au Niger, une formation au SCN et au module ERETES a été dispensée à une dizaine de cadres. Les bases d'une reprise de l'élaboration des comptes nationaux avec ERETES ont été établies après plusieurs années d'interruption.

Ces travaux de relance et de rénovation des comptes nationaux ont pu être conduits grâce à la contribution de la France dans le cadre de la réalisation du PSTA avec l'appui technique de l'INSEE.

AFRISTAT a aussi apporté une assistance au Centrafrique grâce à un financement de la Banque africaine de développement dans le cadre de la mise en œuvre du PARCPE. Grâce à ces appuis, ce pays a renoué avec la production des comptes nationaux. En plus des comptes de l'année base (2005), il dispose de ceux de la première année courante (2006).

AFRISTAT a également pris activement part aux activités du Programme de comparaison internationale supervisée en Afrique par la Banque africaine de développement, en particulier aux travaux d'élaboration d'une série chronologique améliorée du produit intérieur brut pour la période 2003-2007. Il a aussi activement participé aux travaux du Groupe de réflexion africain sur la stratégie de mise en œuvre du SCN.

Encadré 3 : NAEMA (Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT) et NOPEMA (Nomenclature de produits des Etats membres d'AFRISTAT)

Depuis l'année 2001, les Etats membres d'AFRISTAT disposent de nomenclatures communes pour les activités et pour les produits. Ces classifications constituent des outils importants d'harmonisation et de comparabilité internationale, s'agissant notamment de la collecte des données (enquêtes et recensements) et de l'élaboration des comptes nationaux.

Ces deux nomenclatures ont été conçues à partir des nomenclatures internationales des Nations unies : la Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activités économiques (CITI, rev 3) et la Classification centrale des produits (CPC).

En fin d'année 2008, AFRISTAT a engagé les travaux de révision des nomenclatures (NOPEMA et NAEMA) de ses Etats membres. Il est prévu de terminer cette activité en

2010. La révision des nomenclatures d'AFRISTAT a été rendue nécessaire après l'adoption de nouvelles versions des nomenclatures internationales (CITI, rev4 et CPC, rev2).

C.3.2. Dynamisation du suivi de la conjoncture et des prévisions économiques

En matière de suivi de la conjoncture économique, AFRISTAT avait l'habitude d'organiser un séminaire par semestre sur un thème donné dans chacune des deux zones géographiques d'appartenance de ses Etats membres (cf. encadré 4). Pour tenir compte de la diversité des niveaux de développement des Etats membres en matière de conjoncture et de prévisions économiques, une nouvelle approche de ces séminaires a été définie, emboîtant ainsi le pas à la comptabilité nationale. L'impact de ces rencontres devra être plus perceptible sur les progrès accomplis par chaque pays.

Encadré 4 : Zones géographiques d'AFRISTAT

***Afrique centrale :** Elle est constituée des Etats membres de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC), - Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad, - du Burundi et des Comores.*

***Afrique de l'Ouest :** Elle comprend les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), - Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo, - de la Guinée et de la Mauritanie.*

A compter de 2008, les deux séminaires du premier semestre sont organisés selon le même critère géographique. Par contre, ceux du second semestre répondent d'un nouveau critère, celui du niveau de développement du suivi de la conjoncture dans les pays. Pour l'année sous revue, le critère retenu était celui du niveau d'avancement des publications conjoncturelles. Pour les Etats en retard de publications, le séminaire devait se focaliser sur la mise en place et la gestion des bases de données et pour les Etats plus à jour, il portait sur les techniques de production accélérée des publications.

Les deux séminaires du premier semestre ont eu lieu respectivement du 21 au 25 avril 2008 à Bamako pour l'Afrique de l'Ouest et du 19 au 23 mai 2008 à Bangui pour l'Afrique centrale sous le thème « Le diagnostic conjoncturel : objet et méthode ». Le thème de ces séminaires, qui ont réuni trente cinq cadres nationaux, répond à la nécessité de renforcer le lien entre l'analyse conjoncturelle et l'élaboration des perspectives de croissance à court terme.

Cependant, pour diverses raisons, les séminaires du second semestre n'ont pas pu avoir lieu. Pour répondre à la forte demande des Etats, ils ont été remplacés par des formations personnalisées dans le cadre des projets. Ainsi, un atelier de formation et d'échanges en analyse de la conjoncture et des prévisions à court terme a été organisé du 9 au 13 mai 2008 à Bamako pour les cadres de la Mauritanie, du Niger et du Tchad. Une nouvelle formation a été par la suite dispensée au Tchad sur la collecte, le traitement et l'analyse des données conjoncturelles. Au cours de cette formation, l'INS du Tchad a conçu une esquisse de bulletin de conjoncture aux normes d'AFRISTAT. En Centrafrique, AFRISTAT a formé 15 cadres de l'INS et de la Direction de la conjoncture, dans le cadre du PARCPE, à la mise en place et à la validation des instruments de suivi de la conjoncture économique.

Dans le domaine de l'initialisation à la modélisation macroéconomique, AFRISTAT a organisé des ateliers de formation pour renforcer les compétences des Etats dans la modélisation macroéconomique à court terme et le diagnostic conjoncturel.

Parmi les actions ciblées, AFRISTAT a organisé au Tchad un atelier sur l'analyse, la modélisation macroéconomique et la prévision à court terme au profit de 19 cadres de la Direction de l'économie et de la prévision. L'accent a été mis sur la différence de nature entre l'analyse conjoncturelle et le cadrage macro-économique, le rappel des normes d'AFRISTAT en matière de diffusion de la conjoncture et la prévision économique, la nécessité de mettre en place une base de données structurelles, de la gérer et de l'organiser autour des hypothèses du futur modèle, l'objet et le canevas d'une note de prévision. Cette formation visait particulièrement la mise en place d'un modèle de prévision à court terme de type TABLO. En Mauritanie, un programme de formation et de prestation d'expertise a été conduit conjointement avec l'INSEE. Il a couvert la conjoncture et les prévisions économiques de court terme ainsi que la modélisation macroéconomique de long terme. Le cheminement 2001-2005 à l'aide du modèle TABLO a été validé ainsi que sa version prévisionnelle pour 2007-2008.

Enfin, AFRISTAT a poursuivi la publication et la diffusion du Bulletin de données conjoncturelles des États membres d'AFRISTAT (BDCEA). Les cinq numéros de l'année (dont un numéro spécial) ont été produits. Le nombre d'abonnés au BDCEA, hormis les INS des Etats membres, est passé de 218 en décembre 2007 à 247 en décembre 2008.

C.3.3. Elaboration de nouveaux outils méthodologiques et amélioration des statistiques d'entreprises

Pour renforcer les résultats déjà obtenus dans le domaine des statistiques économiques et compléter toute la chaîne de production, AFRISTAT a mis l'accent en 2008 sur l'élaboration des outils harmonisés de production des statistiques d'entreprises.

Ainsi, il a proposé deux méthodologies communes aux Etats membres, l'une pour la création et la gestion des répertoires d'entreprises à des fins statistiques, et l'autre pour le calcul des indices de la production industrielle. Il convient de relever que certains pays disposaient déjà de tels outils. Mais il s'est avéré urgent, pour s'assurer de la robustesse et de la comparabilité des données, de doter les pays d'instruments harmonisés. Ceux-ci ont été élaborés selon un long processus participatif auquel étaient associés les Etats membres, les institutions d'intégration économique sous-régionales et des consultants de haut niveau. Les projets validés en novembre 2008 au cours d'un atelier organisé à Bamako, seront rendus officiels et applicables par des règlements pris en Conseil des Ministres d'AFRISTAT en 2009. De l'utilisation effective de ces méthodologies, il est attendu l'amélioration du dispositif de production des statistiques d'entreprises, l'harmonisation des méthodes de traitement pour une plus grande comparabilité des données d'entreprises. Ces outils favorisent également le renforcement de la coordination statistique pour le suivi de la conjoncture économique dans les Etats membres.

S'agissant des appuis directs, AFRISTAT a assisté le Centrafrique, dans le cadre du PARCPE, pour le calcul régulier de l'indice de la production industrielle ; cet indice a fait l'objet de trois éditions de publication trimestrielles en 2008. Pour ce même pays, le processus d'élaboration de l'indice des prix des produits industriels a été lancé ; sa production et sa publication sont prévues en 2009. Au Tchad, l'indice de la production industrielle a été rénové avec la ré-estimation du poids du pétrole dans le dispositif de son calcul et régulièrement publié.

C.3.4. Rénovation et amélioration des statistiques des prix à la consommation des ménages

En statistiques des prix, AFRISTAT a porté ses activités sur la rénovation des indices des prix à la consommation des ménages dans les pays de l'UEMOA et sur l'amélioration de la qualité de ceux des pays de la CEMAC.

▼ Indice harmonisé des prix à la consommation de l'UEMOA

Démarrés en fin 2007, les travaux de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA (IHPC) se sont intensément poursuivis en 2008. Le dispositif pour mener cet important projet a été complètement mis en place : les manuels méthodologiques ont été finalisés, les enquêtes sur les dépenses des ménages ont été menées (cf. C.2.3 Suivi et évaluation des indicateurs de suivi des conditions de vie des ménages), la collecte des prix de base des produits s'est effectuée tout le long de l'année. En fin 2008, tous les pays ont clôturé les travaux de terrain. Le traitement des données de l'enquête sur les dépenses a largement avancé (certains résultats étaient déjà disponibles). En d'autres termes, presque tous les pays disposent de données leur permettant de calculer les structures de dépenses nécessaires à la détermination des coefficients de pondération. En 2009, il est prévu de terminer les traitements des données sur les prix, de disposer les prix de base et de calculer les indices des prix courants. Le projet sera clôturé par la publication d'un règlement pris par l'instance compétente de l'UEMOA pour rendre officiel le dispositif de production de l'IHPC, base 100 = 2008. La publication des indices officiels devrait démarrer dès février 2010.

Parallèlement à ces travaux, AFRISTAT a entrepris le développement d'une nouvelle application informatique plus adaptée à la nouvelle méthodologie de l'IHPC. Le cahier de charges fonctionnelles de cette future application est en cours de finalisation et son développement effectif devrait intervenir en 2009.

Toutes les activités menées dans le cadre de la rénovation de l'IHPC sont financées par la Commission de l'UEMOA à travers une convention signée entre cette institution et AFRISTAT.

▼ Harmonisation des statistiques des prix dans les Etats membres de la CEMAC

Au cours de l'année 2008, AFRISTAT a poursuivi les réflexions avec la Commission de la CEMAC sur la mise sur pied d'un projet similaire à celui de rénovation de l'IHPC de l'UEMOA. En attendant, un projet de mise à niveau des indices des prix à la consommation a été confié à AFRISTAT. Cette initiative est financée par la Coopération française.

A cet effet, un programme de travail axé notamment sur la formation des cadres nationaux et la réactivation de la production de l'indice des prix du Cameroun sur le modèle méthodologique de l'UEMOA a été réalisé. Un autre programme, plus spécifique à la Guinée Equatoriale, a été élaboré et son exécution a commencé au second semestre 2008.

En Centrafrique, les travaux de rénovation des indices de prix commencés en 2007 dans le cadre du PARCPE se sont poursuivis. La méthodologie de l'indice des prix à la consommation, construite sur le modèle de celui des pays de l'UEMOA, a été adoptée et les travaux préparatoires à la mise en place de cet indice ont démarré et se poursuivront en 2009 (collecte de prix de base, détermination de la structure de consommation, calcul des pondérations...). En attendant la mise en place du nouvel indice, la diffusion des indices des prix calculés sur l'ancienne base est régulièrement assurée à travers une note mensuelle intitulée « Prix-Info ».

L'appui apporté au Congo pour l'élaboration d'un nouvel indice conforme aux normes d'AFRISTAT est assuré dans le cadre du Projet d'appui à l'amélioration du circuit de la dépense et du suivi de la pauvreté (PACDIP), financé par la BAD. Le Gabon a, avec l'appui d'AFRISTAT, réhabilité son dispositif de calcul de l'indice des prix et renforcé les compétences techniques et informatiques de son personnel dans le but de rendre la publication de son indice plus régulière. A partir des travaux de rénovation de son IHPC entamés en 2007, le Tchad a, grâce à un financement de la BAD dans le cadre du Projet d'appui à la gestion de l'économie et à l'assistance technique d'AFRISTAT, repris la publication régulière de l'indice des prix en 2008.

C.4. APPUI POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE DIFFUSION STATISTIQUE

Le renforcement des capacités de diffusion des SSN reste une préoccupation permanente d'AFRISTAT. La diffusion reste en effet la vitrine d'exposition des « articles produits » par le SSN. Les articles doivent être de bonne qualité et exposés au public pour susciter leur utilisation. Au regard de cela, AFRISTAT a repris d'une manière assidue le suivi de la gestion des sites Internet des INS et ceux écoles de formation statistique.

Ainsi, la nouvelle version du site de l'INS du Bénin a été mise en ligne et les sites Internet des INS du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Tchad et du Togo ont été dynamisés.

Concernant les écoles de formation statistique et sur financement de l'association CESD-Statisticiens pour le développement, AFRISTAT a assuré l'amélioration du site Internet de l'ENSEA d'Abidjan et l'opérationnalisation des réseaux informatiques de l'ENSAE-Sénégal et de l'ENSEA d'Abidjan.

Par ailleurs, dans le cadre de la composante statistique du Programme d'appui au processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, financé par la France, AFRISTAT a

apporté des appuis aux INS des Etats membres de la CEDEAO, notamment à ceux non membres d'AFRISTAT (Gambie, Ghana, Liberia, Nigeria et Sierra Leone), pour le renforcement de leurs capacités en matière de base de données, d'échanges et de diffusion de l'information statistique. En 2008, l'identification des besoins en matière de bases de données statistiques a été menée dans sept pays. L'installation ainsi que la formation des gestionnaires de Statbase ont été assurées dans trois pays.

En outre, sur ce programme, les activités d'amélioration de la connectivité (avec la fourniture d'équipements informatiques) ont été réalisées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. Le niveau d'équipement et de connectivité s'est considérablement amélioré dans les trois premiers pays cités avec l'installation des nouveaux systèmes : messagerie interne, accès Internet, système de sauvegarde et réseaux informatiques et électriques. Au Niger, AFRISTAT a apporté un appui technique in situ pour le paramétrage des serveurs.

Par ailleurs, dans le cadre du programme Prime Mali, financé par ACBF, AFRISTAT a été sollicité pour dispenser une formation au logiciel de statistiques Stata (du 7 avril au 11 avril 2008 à Bamako) au profit de quinze cadres de l'INS de la Direction nationale de la population et de la Direction nationale de la planification et du développement. Cette formation a été suivie d'une autre portant sur la création et la gestion de site Web (du 14 au 18 avril 2008).

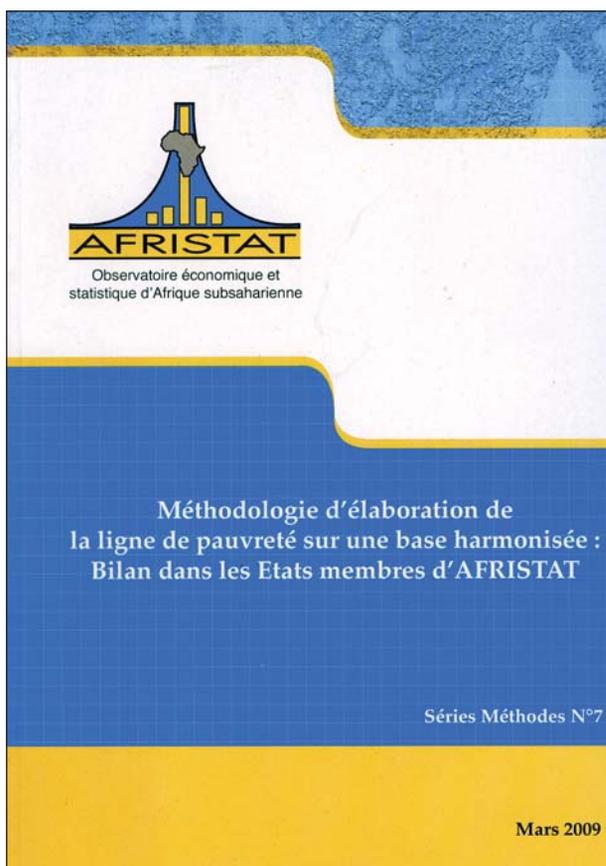
C.5. RECHERCHE APPLIQUEE EN VUE DU DEVELOPPEMENT DES METHODOLOGIES ADAPTEES AUX SSN DES ETATS MEMBRES

Les difficultés évoquées l'année précédente, à savoir la faible capacité d'AFRISTAT à mobiliser des ressources pour ce domaine, continuent d'entraver la mise en place d'un véritable programme de recherche appliquée. Malgré cet obstacle, quelques activités ont pu être menées, notamment la finalisation de la méthodologie commune d'élaboration d'une ligne de pauvreté, l'organisation du Séminaire international sur le secteur informel en Afrique en octobre 2008 à Bamako, la conduite d'une étude méthodologique sur l'évaluation des dépenses de recherche pour la santé et la contribution institutionnelle d'AFRISTAT à la revue STATECO.

C.5.1. Méthodologie commune d'élaboration d'une ligne de pauvreté

A la suite de l'étude-bilan des techniques de mesure de la pauvreté dans les Etats membres, le rapport méthodologique d'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmo-

nisée a été validé au cours d'un atelier régional qui s'est tenu du 16 au 19 juin 2008 à Bamako. Ce rapport sera édité et publié en 2009.



Encadré 5 : Récapitulation des principales conclusions de l'étude

Principaux constats	Principaux constats	Eléments de validation retenus/Recommandations
Diversité des choix techniques de la mesure de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de mesure de la pauvreté ; • Choix techniques et conceptuels ; • Dispositifs de collecte utilisés ; • Absence d'un cadre formel d'échange d'expériences dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation des choix techniques de la mesure de la pauvreté : consommation finale courante des ménages adoptée comme indicateur du niveau de vie, coût des besoins essentiels retenu comme méthode de détermination du seuil de pauvreté, consensus sur le mode de traitement des loyers fictifs, des dépenses de fêtes et cérémonies, de l'autoconsommation, du dispositif de collecte approprié pour la mesure et l'analyse de la pauvreté, etc. ; • Mise en évidence du caractère multidimensionnel du processus d'harmonisation méthodologique de la production statistique : adoption des principes, contrôle de leur mise en œuvre et l'audit des deux étapes précédentes
Faible prise de conscience de l'impact/effet de certains choix techniques sur la mesure de la pauvreté.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence des biais parfois très nets de l'impact/effet des choix techniques et conceptuels sur l'évaluation de la pauvreté ; • Choix techniques parfois non justifiés ; • Absence d'étude sur les effets d'instrumentation des dispositifs de collecte utilisés dans le cadre de la mesure de la pauvreté ; • Simulation de l'impact de certains choix techniques sur la mesure de la ligne de pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondissement de la réflexion par rapport à certaines préoccupations techniques (échelle d'équivalence, forme fonctionnelle pour l'estimation de la part budgétaire de l'alimentation, traitement des biens durables, impact sur la pauvreté des différents dispositifs de collecte des données, etc.) ; • Recommandation pour que les Etats membres abandonnent les pratiques jugées peu rigoureuses au profit de celles recommandées dans le rapport ; • Argumentation et documentation systématique des choix techniques retenus par les Etats membres, dans les documents publiés.
Faible maîtrise des outils statistiques disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Veille technologique quasiment absente ; • Faible appropriation des outils ; • Faible niveau des analyses conduites ; • Faible valorisation des analyses qualitatives ; • Faible valorisation de la masse des données disponibles pour orienter les politiques ; • Archivage insuffisant des méta données. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution active à la diffusion et à la vulgarisation des documents méthodologiques élaborés par AFRISTAT ou par d'autres partenaires techniques dans le domaine de la pauvreté ; • Recentrage du cadre analytique de la pauvreté et de sa dynamique ; • Proposition pour la mise en place d'un cadre national formel d'échange d'expériences entre les différents acteurs du système statistique national en vue de mieux valoriser les études qu'ils réalisent ; • Valorisation des bases de données existantes et systématisation de la mise en place d'un dispositif d'archivage.

C.5.2. Séminaire international sur le secteur informel en Afrique

En 1997, AFRISTAT avait déjà organisé un séminaire international intitulé « Le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne ». Le succès de la première manifestation s'est traduit par la publication des actes du séminaire (en français et en anglais), mettant en lumière la richesse des contributions et des débats, les avancées mais aussi les nombreuses zones d'ombre encore à explorer (Afristat, 1998²). Les recommandations de ce séminaire synthétisaient les acquis et proposaient un certain nombre de pistes pour améliorer la connaissance du secteur informel, qui constituaient autant de défis à relever pour la statistique publique en Afrique, et plus largement dans les pays en développement.

Onze ans après, il était nécessaire d'établir un nouvel état des lieux. En plaçant la rencontre d'octobre 2008 sous le thème d'instruments de mesure, les initiateurs de ce séminaire ont voulu rappeler que la question de dispositifs de collecte et d'analyse des données sur le secteur informel reste d'actualité. Outre l'intérêt évident, dans une perspective de suivi, de faire le point des progrès accomplis depuis une décennie, trois autres raisons importantes en avaient justifié l'opportunité :

- en premier lieu, du côté de la statistique, de nombreuses enquêtes sur le secteur informel étaient réalisées depuis une décennie. L'expérience des enquêtes 1-2-3 est exemplaire à cet égard ;
- en second lieu et toujours du côté de la statistique, la réflexion internationale a sérieusement avancé sur le concept de 'secteur informel' et son opérationnalisation, notamment autour du « Groupe de Delhi » sur les statistiques du secteur informel. Un manuel, intitulé « *Manual on Surveys of Informal Employment and Informal Sector* » constitue le fruit de cette coopération internationale;
- enfin, du côté des politiques économiques, si la mesure et l'analyse du secteur informel gardent toute leur acuité étant donné son poids dans les économies des pays en développement, les nouvelles orientations des politiques de développement lui confèrent un rôle nouveau et central. La focalisation sur la réduction de la pauvreté (à travers les initiatives DSRP, PPTE et OMD), place les politiques d'appui au secteur informel au cœur des stratégies de développement.

(²) Afristat (1997 et 1998), *Actes du séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne, Série méthodes N°1, 3 tomes, Bamako, Mali.*

La nouvelle initiative de Bamako avait pour objet d'organiser une rencontre internationale de spécialistes et de chercheurs sur le secteur informel et la pauvreté pour capitaliser sur l'expérience acquise depuis dix ans en la matière en Afrique.

En terme d'objectifs, le SISIA a repris ceux du séminaire de Bamako 1997 (contenu, mode d'organisation), les questions traitées alors étant toujours d'actualité, en y ajoutant les nouvelles dimensions apparues depuis. En effet, certains aspects nouveaux ou précédemment mal couverts devaient être pris en considération : il s'agit particulièrement du cas de l'analyse des politiques existantes ou à promouvoir, des travaux de recherche économique sur le secteur informel, et à la jonction des deux, des dispositifs et des études d'évaluation d'impact des politiques et des projets.

Le SISIA a donné lieu à des recommandations dont un extrait figure en annexe 1. Le véritable enjeu de cette rencontre portait sur l'urgence de mettre en place de nouveaux outils méthodologiques pour la mesure de l'économie informelle dans ses multiples ramifications. Un plan d'action sera publié en 2009 afin de poursuivre les travaux du chantier ainsi ouvert.

C.5.3. Méthodologie pour l'évaluation des dépenses de recherche pour la santé

Sur un financement de Forum Global pour la recherche pour la santé (GFHR), AFRISTAT a entrepris depuis 2007 une étude sur le système d'évaluation des dépenses de recherche pour la santé dans trois pays (Burkina Faso, Cameroun et Mali). Au cours de l'année sous revue les documents techniques de l'étude ont été élaborés. Il s'agit en particulier de la méthodologie provisoire, des questionnaires des enquêtes à mener, du manuel de l'enquêteur, de la nomenclature des acteurs potentiels du domaine, etc. Ces documents ont fait l'objet de plusieurs séances de validation, avec d'une part, les pays pilotes et d'autre part, le partenaire financier. Cependant, suite à quelques difficultés, la collecte des données n'a pas pu démarrer.

A la fin de l'année, le dispositif a été mis finalement en place pour conduire l'étude dans les pays courant 2009, cette phase étant considérée comme pilote. Les résultats attendus permettront d'asseoir une méthodologie et des outils de collecte adaptés, une meilleure visibilité des acteurs et de contribuer ainsi à un meilleur ciblage des interventions dans le domaine.

C.5.4. Autres activités

AFRISTAT a poursuivi sa collaboration dans l'édition de la revue STATECO. Ses experts y ont publié un article sur la prise en compte de l'impact du plan de sondage dans le calcul de la précision des estimateurs (illustrations à partir des enquêtes 1-2-3). Ce même article a été résumé dans la Lettre d'AFRISTAT n°44. Un autre article portant sur la mesure du secteur informel et la sensibilité à la non-réponse a été publié dans ce même numéro (n° 102) de STATECO.

C.6. RENFORCEMENT DES MOYENS DE TRAVAIL D'AFRISTAT

Encore jeune organisation, AFRISTAT ne cesse de rechercher des voies et moyens pour renforcer ses interventions tout en posant des jalons permettant d'améliorer ses relations avec ses Etats membres et des partenaires au développement.

C.6.1. Mobilisation des financements

En plus de ses ressources propres (voir B.1.2. ci-dessus), le financement des interventions d'AFRISTAT auprès de ses Etats membres est assuré dans une large proportion par des ressources mises à disposition par des partenaires au développement. Une bonne partie des activités réalisées en faveur des Etats membres a été prise en charge par la France et des multilatéraux. De même, les appuis apportés aux Etats non membres d'AFRISTAT sont entièrement financés par les partenaires. En 2008, les appuis en direction des pays anglophones de la CEDEAO ont été supportés par la France et les interventions au Nigeria, en Ouganda et en Zambie ont été prises en charge par le projet sur les systèmes d'information du marché de travail financé par ACBF.

Parallèlement, AFRISTAT a mené pendant toute l'année le plaidoyer auprès de ses Etats membres ne s'étant pas acquittés de leurs quotes-parts au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Bien que le taux de couverture soit encore faible, les contributions des Etats sont passées de 50 % à près de 64 % des montants attendus.

C.6.2. Développement d'une nouvelle approche d'intervention dans les Etats membres

AFRISTAT a instauré depuis 2008, une nouvelle approche d'intervention dans ses Etats membres par la formalisation de ses relations de travail avec les INS. L'objectif de cette

nouvelle approche est de rendre plus visibles les résultats de ses actions et les réalisations des Etats bénéficiaires. Au cours de cette année, les conventions de travail ont été signées avec neuf Etats membres : le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Burundi, la Guinée et la Mauritanie. Ces conventions portent sur un programme de travail minimum que chaque pays doit exécuter, y compris l'élaboration et la publication d'un rapport d'activité annuel du SSN ou de l'INS.

C.6.3. Développement de la diffusion et de la communication

AFRISTAT et le Centre de formation de l'INSEE à Libourne (France) - CEFIL - ont lancé en 2008 une phase expérimentale de plateforme éditoriale commune. Cette plateforme collaborative sur laquelle AFRISTAT et les INS disposeront chacun d'un espace propre avec une gestion autonome, vise à accroître la visibilité des activités des INS et à favoriser la valorisation de leurs travaux. Par la souplesse de son utilisation et son caractère évolutif, cet outil devra aussi compléter les actions techniques et logistiques d'amélioration des sites Internet et renforcer la lisibilité des informations. Une quinzaine de cadres nationaux dont six directeurs généraux d'INS ont échangé sur l'utilisation de cet outil au cours d'un séminaire en juillet 2008 à Libourne. Un groupe de projet comprenant les experts d'AFRISTAT et de l'INSEE a été mis en place pour préparer la version finale de l'outil.

S'agissant de la communication interne, la Direction générale d'AFRISTAT a poursuivi l'amélioration de son Intranet pour favoriser le partage d'informations entre le personnel. Pour son site Web, www.afriostat.org, elle a aussi procédé à quelques aménagements en attendant des travaux de révision plus importants.

C.6.4. Formation continue des experts

Poursuivant l'objectif de renforcement des capacités de son personnel, AFRISTAT a développé en 2008, grâce à un appui financier de l'association CESD-Statisticiens pour le développement, un cadre de référence pour la formation continue en matière statistique pour la période 2008-2012.

Ce cadre vise non seulement AFRISTAT mais l'ensemble des acteurs de ce domaine dans la région. Son principal objet consiste à proposer à ceux qui ont quitté la formation initiale depuis longtemps une remise à niveau tant théorique que pratique dans le cadre d'un désir d'adaptation aux nouvelles évolutions de l'environnement du travail statistique. En

conséquence, un programme de formation continue, qui en découlerait, devrait inclure une ou plusieurs des préoccupations suivantes :

- l'entretien, l'adaptation, la consolidation ou le développement des compétences ;
- l'acquisition de nouvelles connaissances permettant une qualification plus élevée ;
- une préparation à une spécialité ou à un des métiers de statisticien ;
- une préparation à la vie professionnelle ;
- la formation des formateurs.

Sur un autre plan, à la demande d'AFRISTAT, l'UNFPA a animé un atelier de formation au système intégré de gestion des données (IMIS) du 5 au 9 mai 2008 à Bamako. Cette formation était destinée aux experts d'AFRISTAT et à quelques cadres nationaux représentant dix pays. Cet atelier a permis d'élargir les connaissances des participants sur un autre outil de gestion des banques de données au moment où l'attention est particulièrement portée sur la conciliation des données pour le suivi des indicateurs des OMD.

C.6.5. Programmation stratégique du travail d'AFRISTAT

Avant de lancer l'élaboration de son programme de travail au titre de la période 2011-2015, AFRISTAT a fait réaliser au cours de l'année 2008 une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PSTA actuel. L'objectif principal de cette étude était de faire le point sur l'état d'exécution de ce programme et d'en tirer les leçons pour proposer des ajustements nécessaires pour sa bonne réalisation.

Cette évaluation a permis de constater la bonne exécution du programme. Quelques recommandations avaient été formulées pour la suite de la mise en œuvre à l'endroit d'AFRISTAT et de celui des Etats membres. En particulier, l'étude propose d'une part, d'organiser régulièrement des concertations avec les experts d'AFRISTAT et les INS pour leur permettre de s'approprier des objectifs du programme, et d'autre part, de sensibiliser les INS à la nécessité d'évaluer leurs besoins pour mieux programmer l'action d'AFRISTAT. L'étude propose aussi de poursuivre la formation en planification stratégique et en gestion axée sur les résultats au sein d'AFRISTAT et dans les pays membres. Elle suggère également à AFRISTAT d'étudier l'informatisation de la gestion axée sur les résultats en vue de faciliter le suivi et l'évaluation des programmes de travail à moyen terme d'AFRISTAT.

L'autre cible adjacente de l'étude était d'animer une réflexion sur des propositions à soumettre à l'adoption du Conseil des Ministres d'AFRISTAT pour constituer les orientations stratégiques de travail de cette organisation pour la période 2011-2015. En plus de nouveaux domaines d'intervention proposés et qui feront l'objet d'examen en 2009, l'étude mentionne quelques opportunités pour le développement des activités d'AFRISTAT en tenant compte des évolutions observées : les statistiques pour la gouvernance, la compétitivité, l'environnement, la culture, la décentralisation, la démarche qualité, le genre, etc.

Parallèlement à cette évaluation, AFRISTAT a fait mener un diagnostic institutionnel de son fonctionnement. Cette autre étude avait pour principal objectif de procéder à une analyse approfondie du dispositif institutionnel et administratif d'AFRISTAT en vue d'améliorer l'efficacité du fonctionnement de ses organes (Conseil des ministres, Comité de direction, Conseil scientifique et Direction générale). Présentées au Comité de direction d'AFRISTAT en octobre 2008, les conclusions du diagnostic devront permettre d'alimenter les réflexions plus larges qui seront engagées au cours des prochaines années sur les positionnements futurs de l'institution et en particulier sur l'évaluation du volume du Fonds AFRISTAT au titre de la période 2016-2025.

Conclusion

L'année 2008 a été une période d'intenses activités. Sur le plan des appuis techniques, les activités sur les statistiques et synthèses économiques ont certainement marqué l'année. Une nouvelle dynamique a été insufflée pour accélérer la production des comptes nationaux et adapter les programmes de séminaires sur la conjoncture et les prévisions économiques aux besoins des États. L'année a été aussi déterminante pour la conduite du projet de rénovation des indices des prix à la consommation des pays de l'UEMOA : la collecte des données a été réalisée avec succès dans tous les pays.

Dans le domaine des statistiques sur les conditions des ménages, les études se sont poursuivies normalement dans les pays. En particulier, la conduite récente des enquêtes sur les dépenses des ménages dans plusieurs États membres ouvre de nouvelles perspectives de collaboration dans le domaine du suivi des conditions de vie des ménages. En effet, AFRISTAT va, au cours des prochaines années, donner un nouveau souffle à son Centre d'études et de recherche appliquée sur un programme de recherche portant sur le thème « Mesurer les inégalités de genre des ménages ouest-africains en matière de consommation » en partenariat avec le CEPED/IRD.

La consolidation des principaux acquis enregistrés dans ces domaines visés ci-dessus, et d'autres encore, devra se poursuivre. L'évaluation à mi-parcours du PSTA et le diagnostic institutionnel d'AFRISTAT ont permis de dégager quelques pistes qui devront être approfondies pour conserver et développer AFRISTAT comme outil de développement de la statistique en Afrique subsaharienne.

ANNEXE 1 :

EXTRAIT DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU SISIA (RECOMMANDATIONS)

Les participants au Séminaire international sur le secteur informel en Afrique, organisé du 22 au 24 octobre 2008 à Bamako,

Considérant le mandat général d'AFRISTAT en matière de renforcement des capacités statistiques des Etats d'Afrique subsaharienne ;

Considérant le mandat de chef de file du Groupe de travail sur le secteur informel en Afrique confié à AFRISTAT par StatCom-Africa ;

Considérant les efforts de la communauté internationale pour le renforcement, l'harmonisation et la vulgarisation des outils méthodologiques pour le suivi et l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux ;

Considérant l'expérience et les travaux réalisés par les pays africains avec l'appui des partenaires techniques et financiers dans le domaine du secteur informel ;

Considérant le rôle du secteur informel comme pourvoyeur incontournable d'emplois dans les économies africaines ;

Considérant les risques que pourraient encourir les économies africaines suite aux récentes crises alimentaire et financière internationale, et à la récession mondiale que cette dernière laisse présager ;

Recommandent :

1. A AFRISTAT :

- i.* de prendre toutes les mesures pour assurer la poursuite du mandat qui lui a été confié par StatCom-Africa afin d'animer le Groupe de travail sur le secteur informel en Afrique ;

- ii.* de prendre des dispositions pour proposer un plan d'action pour le secteur informel dans le cadre des activités du Groupe de travail africain, intégrant la programmation régulière et le renforcement des enquêtes mixtes, y compris la phase pilote ;
- iii.* de renforcer la collaboration avec les organisations et groupes de travail internationaux compétents dans le domaine du secteur informel en étant étroitement associé à leurs travaux, notamment avec le Groupe de Delhi ;
- iv.* d'organiser ou de contribuer à organiser les pays africains en réseaux d'étude des économies informelles afin de mieux s'impliquer dans les travaux méthodologiques réalisés dans le domaine ;
- v.* d'organiser tous les cinq ans un séminaire international sur le secteur informel en Afrique ;
- vi.* de diffuser un rapport complet en anglais et en français sur les travaux du présent séminaire.

2. Aux Etats :

- i.* d'intégrer dans leur stratégie nationale de développement de la statistique des axes relatifs à la production des statistiques sur l'emploi et le secteur informel, notamment la réalisation d'enquêtes à plusieurs phases de type 1-2-3 ;
- ii.* d'assurer une meilleure coordination et de mobiliser les moyens financiers et humains suffisants pour la collecte et une meilleure valorisation de la production d'informations statistiques dans le domaine.

3. Aux partenaires techniques et financiers :

- i.* de coordonner, dans l'esprit de la Déclaration de Paris, leurs appuis pour les rendre plus efficaces afin de donner une plus grande visibilité à leur impact sur le développement de la production statistique pour l'emploi et le secteur informel dans les pays ;

- ii.* d'associer systématiquement AFRISTAT à la conception de tout projet d'intervention statistique dans les domaines de l'emploi et du secteur informel élaboré pour tout Etat associé aux travaux du Groupe de travail africain sur le secteur informel ;
- iii.* d'apporter à AFRISTAT l'appui nécessaire à l'accomplissement de son mandat et de mettre aussi les ressources adéquates à la disposition des pays réalisant des activités dans le domaine de l'économie informelle.

4. A l'ensemble des parties prenantes :

- i.* de mettre en place et/ou de renforcer un projet, coordonné par AFRISTAT, de dispositif suivi de l'emploi, du marché de travail et du secteur informel qui comprend trois composantes :
 - a) établissement d'un bilan rétrospectif des réalisations capitalisables des enquêtes à plusieurs phases sur l'emploi et le secteur informel depuis quinze ans et identification des outils méthodologiques restant à développer ;
 - b) conduite d'enquêtes dans cinq pays pilotes où la faisabilité d'un système d'enquêtes nationales à plusieurs phases sera développée comprenant une enquête emploi annuelle couplée à une enquête sur le secteur informel ;
 - c) extension de la phase pilote aux autres pays.

ANNEXE 2 : LISTE DES SEMINAIRES ET ATELIERS ORGANISES PAR AFRISTAT EN 2008

N°	Intitulé du séminaire ou de l'atelier	Lieu/Période	Pays participants	Sources de financement
1	Système intégré de gestion des données (IMIS)	Bamako, 5 - 9 mai	Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal	AFRISTAT et UNFPA
2	Conjoncture en Afrique centrale	Bangui, 19 - 23 mai	Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad	AFRISTAT et Coopération française
3	Conjoncture en Afrique de l'Ouest	Bamako, 21 - 25 avril	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Mauritanie, Sénégal, Togo	AFRISTAT et Coopération française
4	Mesure de la ligne de pauvreté dans les Etats membres d'AFRISTAT	Bamako, 17 - 19 juin	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo	AFRISTAT et Coopération française
5	Statistiques de distribution	Bamako, 17 - 20 juin	Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mauritanie, Maroc, Sénégal, Togo	AFRISTAT et DSNU
6	Accélération des publications conjoncturelles	Bamako, 23 - 28 juin	XXX	AFRISTAT et Coopération française
7	Communication institutionnelle et utilisation du Web pour la promotion des instituts nationaux de développement	Libourne, 7 - 11 juillet	Burkina Faso, Cameroun, Congo, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad	AFRISTAT et INSEE
8	Elaboration des comptes nationaux et analyse des agrégats macroéconomiques	Bamako, 15 - 19 septembre	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie	AFRISTAT et Coopération française
9	Secteur informel en Afrique : instruments de mesure, analyses et intégration des politiques économiques et sociales	Bamako, 22 - 24 septembre	Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, Palestine, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie	AFRISTAT, Coopération française, OCDE (PARIS21) et association CESD-Statisticiens pour le développement
10	Traitement des données du recensement : les technologies contemporaines pour la saisie et la correction des données	Bamako, 3 - 7 novembre	Algérie, Angola, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger RDC, Sao-Tomé et Príncipe, Tchad, Togo	AFRISTAT et DSNU
11	Traitement des données de l'enquête principales sur les dépenses (Projet rénovation de l'IHPC/UEMOA)	Bamako, 10 - 21 novembre	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo	AFRISTAT et Commission de l'UEMOA

